

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00577

Numéro SIREN : 510 177 728

Nom ou dénomination : A.G MOTORS

Ce dépôt a été enregistré le 08/09/2023 sous le numéro de dépôt B2023/031500

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)	6 400		6 400	6 400		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	1 200	1 200				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	9 259	7 923	1 337	2 090	753	36.04
	Autres immobilisations corporelles	6 260	6 260				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	16 719	15 383	1 337	2 090	753	36.04
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	100		100	2 466	2 366	95.94
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	760		760	486	274	56.28
	Autres créances	4 389		4 389	5 278	889	16.84
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	3 108		3 108	2 931	177	6.05
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	8 357		8 357	11 161	2 803	25.12
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	31 477	15 383	16 094	19 650	3 556	18.10

TRACKER SYSTEM
SARL A.G. MOTORS
83 Rte de Gonas 69120 VAULX EN VELIN
Tél. 09 50 73 75 03
RCS 510 171 728

Certifié Conforme à l'original

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	8 000	8 000		
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	3 595	7 102	3 508	49.39
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 914	3 508	1 594	45.44
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	9 681	11 595	1 914	16.51
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges Total III				
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses				
			389	389	100.00
		25	106	81	76.30
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	5 823 47	7 561	1 739 47	23.00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	518		518	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I) Total IV	6 413	8 056	1 642	20.39
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	16 094	19 650	3 556	18.10

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

6 413 8 056

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	4 460		4 460	2 615		1 846	70.58
Production vendue de biens							
Production vendue de services	10 994		10 994	11 857		863	7.28
Chiffre d'affaires NET	15 454		15 454	14 471		983	6.79
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			890			890	
Autres produits			1	2		1	50.00
Total des Produits d'exploitation (I)			16 345	14 473		1 872	12.93
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			687	2 264		1 577	69.65
Variation de stock (marchandises)			2 366	1 466		3 831	261.41
Achats de matières premières et autres approvisionnements			47	1 643		1 596	97.12
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			13 941	15 397		1 455	9.45
Impôts, taxes et versements assimilés			812	809		3	0.37
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			753	708		45	6.36
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			0			0	
Total des Charges d'exploitation (II)			18 606	19 355		749	3.87
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 261	4 882		2 621	53.68
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

TRACKER SYSTEM

SARL A.G. MOTORS

83 Rte de Genas 69120 VAULX EN VELIN

Tél. 09 46 73 75 03

RCS 510 177 728

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

Certifié conforme à l'original

ALTEX

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		2 261		4 882	2 621	53.68
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 237		2 000	763	38.14
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		1 237		2 000	763	38.14
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		890		626	264	42.17
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		890		626	264	42.17
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		347		1 374	1 027	74.73
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		17 583		16 473	1 109	6.73
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		19 496		19 981	485	2.43
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		1 914		3 508	1 594	45.44

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ALTEX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 16 094.03 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 15 454.30 Euros et dégageant un déficit de 1 913.76- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

TRACKER SYSTEM
SARL A G. MOTORS
83 Rte de Genas 69120 VAULX EN VELIN
Tél. 09 86 13 75 03
RCS 510 177 728

Certifié conforme à l'original

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NEANT

TRACKER SYSTEM

SARL A.G. MOTORS
83 Rte de Genas 69120 VAULX EN VELIN
Tél. 09 86 73 75 03
RCS 510 177 728

Certifié conforme à l'original

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 200		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 259		
Matériel de transport	4 500		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 760		
TOTAL	15 519		
TOTAL GENERAL	16 719		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 200	1 200
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			9 259	9 259
Matériel de transport			4 500	4 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 760	1 760
TOTAL			15 519	15 519
TOTAL GENERAL			16 719	16 719

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 200			1 200
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 170	753		7 923
Matériel de transport	4 500			4 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 760			1 760
TOTAL	13 430	753		14 183
TOTAL GENERAL	14 630	753		15 383

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	753				
TOTAL	753				
TOTAL GENERAL	753				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	890		890		
TOTAL	890		890		
TOTAL GENERAL	890		890		
Dont dotations et reprises d'exploitation			890		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	760	760	
Taxe sur la valeur ajoutée	389	389	
Débiteurs divers	4 000	4 000	
TOTAL	5 149	5 149	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	5 823	5 823		
Taxe sur la valeur ajoutée	47	47		
Groupe et associés	25	25		
Autres dettes	518	518		
TOTAL	6 413	6 413		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	16.0000	500			500

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

TRACKER SYSTEM

SARL A.G. MOTORS
83 Rte de Genas 69120 VAULX EN VELIN
Tel: 09 86 73 75 03
RCS 510 177 728

Certifié Conforme à l'original

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 054
Total	5 054

Détail des charges à payer

	Montant
FRS FACT. NON PARVENUES	
- FNP SCI JCA REGUL LOYER BX	4 000
- ALTEX 3EME ACPTE 2022	400
- ALTEX PROV SOLDE 2022	653
Total	5 054

TRACKER SYSTEM

SARL A.G. MOTORS
83 Rte de Genas 69120 VAULX EN VELIN
Tel 09 86 73 75 03
RCS 510 177 728

Certifié Conforme à l'original

A.G MOTORS
Société à responsabilité limitée au capital de 8'000.00 euros
Siège social : 83 route de Genas 69120 Vaulx en Velin
510 177 728 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE

CLOS le 31 décembre 2022

Monsieur Jean-Claude AVERSA, gérant de la société A.G MOTORS, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

1) ACTIVITE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 15 454 euros.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 18 606 euros.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

Achats de marchandises pour 687 euros,
Autres charges externes pour 13 941 euros,
Dotations aux amortissements 753 euros,
Dotations aux provisions 0.00 euros.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par une perte de 1 914 euros.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.


Jca

2) EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

3) EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre activité reste stable depuis le début de l'exercice, nous espérons cependant réaliser un résultat positif.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les comptes de l'exercice font ressortir une perte de 1 914 euros.

Ce résultat pourrait être affecté de la manière suivante :

La perte de l'exercice s'élevant à 1 914 euros serait reportée au compte report à nouveau.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

néant

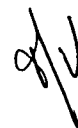
DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies de CGI, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 50 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966

En applications des dispositions des articles 50 de la loi du 24 juillet 1966 et 42-2 du décret du 23 mars 1967, nous relatons les conventions qui doivent être reportées sur le registre des décisions des associés.

Le gérant



A.G MOTORS
Société à responsabilité limitée au capital de 8'000.00 euros
Siège social : 83 route de Genas 69120 Vaulx en Velin
510 177 728 RCS LYON

RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS

WISEES PAR L'ARTICLE 50 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

En application des dispositions des articles 50 de la loi du 24 juillet 1966 et 42-2 du décret du 23 mars 1967, le présent rapport relate les conventions qui doivent être reportées sur le registre du gérants.

Monsieur Jean-Claude AVERSA, gérant n'a pas perçu de rémunération au cours de l'exercice écoulé, a perçu le remboursement sur justificatif de ses frais de déplacements et de représentation engagés pour le compte de la société.

Le Gérant



A.G MOTORS
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000.00 euros
Siège social : 83 route de Genas 69120 Vaulx en Velin
510 177 728 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES

DU 25 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le 25 juillet, au siège social,

Monsieur Jean-Claude AVERSA
demeurant 21, Place Saint Clair 34300 Agde propriétaire de 250 parts de 16 euros.

Madame Valérie MARTINEZ
demeurant 25, Chemin du Laquay 69200 Vénissieux propriétaire de 250 parts de 16 euros.

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de gérant de la société, Monsieur Jean-Claude AVERSA, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- L'affectation des résultats de cet exercice,
- La mention des conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités.

Jca
MV

PREMIERE DECISION

Les associés approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par une perte de 1 914 euros, et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

Les associés décident que la perte de l'exercice s'élevant à 1 914 euros serait reportée au compte report à nouveau.

Les associés rappellent qu'il n'a pas été distribué de dividende.

TROISIEME DECISION

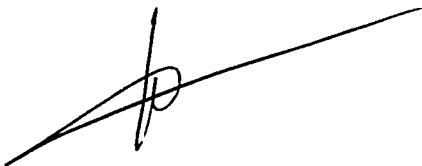
Conformément aux dispositions de l'article 50, al. 3, de la loi du 24 juillet 1966, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la société et les associés, savoir : néant

QUATRIEME DECISION

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

J-Claude AVERSA

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' and 'A' with a long horizontal stroke extending to the right.

Valérie MARTINEZ

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'V' and 'M' with a long horizontal stroke extending to the right.